



SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Association loi 1901 - Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

Président : Pierre ROUILLON
Les Mouises de Bel Air – 42 Saumery
45310 Saint-Péray-la-Colombe
Fixe : 02.38.80.84.69
Portable : 06.31.78.90.55
Mail : rouillon.pierre@wanadoo.fr

Secrétaire : Jean-Yves LEFÈVRE
4, impasse de la Dégessière
37250 Sorigny
Fixe : 02.47.26.12.72
Portable : 06.76.38.45.02
Mail : jeanyves.lefevre@sfr.fr

RÉUNION DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DU CENTRE

Le samedi 9 juin, à 17 h 30, à la ligue du Centre de basket à Saran (Loiret).

Présents : Mes AVIOT (remplaçante de Joël MAGON), Joëlle BARDET, Danielle CACARD, Chantal FAYE, Arlette JAFFRÉ, MM, Jean BONNIN, Pascal BOUÉE, Jean-Claude BOURBON, Bernard DANGER, Imre HORVATH, Jean-Yves LEFÈVRE, Dominique LEICKMAN (remplaçant de Roger ROULLEAU), Jacques LOISEAU, Pierre MAISONNEUVE, Alain MARQUIS, Pierre ROUILLON, Claude VOILET.

Absente excusée : Mme VERNON.

Ordre du jour : réclamation d'un juge lors de l'exposition de Tours ; compte rendu de la réunion chasse et proposition au comité (Pascal Bouée) ; journées de formations et d'information ; prix des engagements des expositions pour 2012 ; projet de modifications des statuts ; questions diverses ; date de la prochaine réunion.

La séance est ouverte à 17 h 35. La réunion est enregistrée sur dictaphone. Mme Jaffré annonce la démission de Mme et M. Boissy du comité de la section Touraine. Elle a été reçue par mail par M. Rouillon dans un premier temps, puis envoyée par le président à Mme Jaffré, ce qui explique la présence de M. Loiseau, ce soir à nos côtés. M. Leickman, remplaçant de M. Rouleau, se présente au comité. Il fait partie du comité de la Sologne depuis une dizaine d'années. Il est vice-président d'un club de chien d'arrêt du 7^e groupe et juge qualifié de Field-trial (épreuve de chien d'arrêt du 7^e groupe). Il est aussi délégué régional de la 2^e région cynégétique de la fédération du concours Saint-Hubert.

Réclamation d'un juge lors de l'exposition de Tours :

Mme Thévenon a déposé plainte à la SCRC contre une exposante, Mme Ornella Leroux.

Le président lit la lettre de Mme Thévenon, celle-ci porte plainte contre l'exposante n°362 qui a présenté un Terre Neuve en classe champion mâle. Lors du jugement, Mme Thévenon n'a pas attribué le CACIB à ce chien mais à la classe ouverte n° 359. La présentatrice du n° 362 a refusé de prendre les résultats du jugement et de se présenter pour la RCACIB. Mme Thévenon demande que cette attitude soit sanctionnée.

La secrétaire en ring de Mme Thévenon témoigne et confirme les faits.

M. Horvath fait part qu'un exposant doit respecter les règles d'une exposition et les décisions du juge.

En conclusion, le comité décide de convoquer les deux personnes en comité de discipline lors de la prochaine réunion.

Le comité fait le constat qu'il y a de plus en plus de contestations envers les décisions des juges au sein des expositions canines.

Compte rendu de la réunion chasse :

La réunion a eu lieu cette année à Morogues (dans le Cher) le 19 avril dernier. Mme Cacard a été remerciée pour l'organisation de cette réunion.

M. Bouée nous fait un compte rendu succinct de celle-ci.

Environ une trentaine de personnes ont assisté à la réunion, il déplore qu'il n'y ait pas eu de représentants des sections de l'Indre et de la Beauce à la réunion, la date étant connue depuis un an.

Il nous fait part d'une proposition de reconnaissance par la SCRC, de clubs de chiens de chasse, comme ils en existent actuellement (ASUR, CUSCA, etc.) ceci permettrait une reconnaissance officielle des clubs de chiens de chasse dans notre région, d'être sur le site de la SCRC comme les clubs d'utilisation, d'être inscrit sur les catalogues des expositions de la SCRC et pouvoir bénéficier d'aides diverses.

Une procédure d'affiliation a été mise en place en reprenant et en aménageant le texte qui sert aux clubs d'utilisation.